



Theratechnologies annonce son intention de concentrer ses activités de commercialisation sur le territoire nord-américain

Avril 27, 2022

MONTRÉAL, 27 avr. 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- **Theratechnologies inc.** (« Theratechnologies » ou la « Société ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique dont les activités sont axées sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs, a annoncé aujourd'hui qu'elle concentrera ses activités de commercialisation sur le territoire nord-américain seulement et cessera, par le fait même, ses activités de commercialisation de Trogarzo^{MD} en Europe. La Société a envoyé un avis de résiliation à TaiMed Biologics Inc. (« TaiMed ») conformément à ses obligations contractuelles et rendra les droits de commercialisation européens de Trogarzo^{MD} à TaiMed dans les 180 prochains jours. TaiMed examine actuellement ses options pour maintenir la disponibilité commerciale de Trogarzo^{MD} en Europe.

« Il est regrettable que nous ayons dû en arriver à cette conclusion, mais les prix et les modalités de remboursement du Trogarzo^{MD} dans les principaux pays européens n'étaient pas satisfaisants pour Theratechnologies. Bien que Trogarzo^{MD} soit un traitement important et efficace pour les personnes vivant avec le VIH-1, la poursuite de la vente commerciale de Trogarzo^{MD} aux prix et aux modalités de remboursement proposés par les divers gouvernements européens aurait entraîné des pertes continues pour Theratechnologies. Nous avons l'intention de nous acquitter de nos obligations réglementaires à l'égard des patients qui reçoivent actuellement Trogarzo^{MD} pendant la période requise, et nous travaillerons avec TaiMed pour évaluer les options qui s'offrent à elle concernant la disponibilité commerciale continue de Trogarzo^{MD} en Europe », a indiqué Paul Lévesque, président et chef de la direction de Theratechnologies. « Cette décision nous oblige à restructurer notre filiale en propriété exclusive de Dublin et à mettre fin à l'emploi de certains de nos collègues. Cependant, certaines personnes ne seront pas touchées par cette décision, car nous maintiendrons certains postes chargés de fournir des services à nos activités mondiales. Cette décision n'aura aucune répercussion sur notre engagement à fournir nos médicaments innovants, *EGRIFTA SV^{MD}* et Trogarzo^{MD}, aux patients nord-américains, car nous continuons à nous concentrer sur l'exécution de nos plans de croissance ambitieux aux États-Unis », a ajouté M. Lévesque.

Cette décision devrait entraîner des charges décaissées d'environ 1,5 million de dollars américains à 2,0 millions de dollars américains liées à des indemnités de départ et à d'autres dépenses associées à la résiliation de la convention, ainsi que des charges sans décaissement d'environ 6,5 millions de dollars américains. À notre avis, ces charges seront entièrement engagées en 2022. Au cours des 12 derniers mois, les ventes nettes en Europe ont représenté moins de 2 % de l'ensemble de nos revenus, et nous tenons à rappeler que nos prévisions de revenus restent inchangées pour l'exercice en cours.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs »), au sens de la législation applicable en matière de valeurs mobilières, qui sont fondés sur les opinions et les hypothèses de la direction et sur les renseignements auxquels la direction de la Société a accès à l'heure actuelle. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « prometteur », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » ou la forme négative de ces termes ou encore des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, notamment, des déclarations concernant nos prévisions de revenus pour l'ensemble de l'exercice 2022, les coûts associés à la restructuration annoncée et les ventes d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis.

Bien que l'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse soit fondée sur des hypothèses qui, selon la Société et compte tenu de l'information actuellement disponible, sont raisonnables, les investisseurs ne doivent pas se fier indûment à cette information étant donné que les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux résultats présentés dans l'information prospective. Certaines hypothèses formulées dans la préparation des énoncés prospectifs comprennent, notamment, ce qui suit : l'actuelle pandémie de COVID-19 aura une incidence défavorable limitée sur les activités de la Société; les ventes d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} progresseront aux États-Unis avec le temps; les pratiques commerciales de la Société aux États-Unis ne seront pas jugées contraires aux lois applicables; l'utilisation à long terme d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} ne modifiera pas leur profil d'innocuité actuel; *EGRIFTA SV^{MD}* et Trogarzo^{MD} ne feront pas l'objet d'un rappel ou ne seront pas retirés du marché; aucune loi ou ordonnance ni aucun règlement, décret ou jugement ne sera adopté ou émis par un organisme gouvernemental et ayant une incidence négative sur la commercialisation, la promotion ou la vente d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} dans les pays où ces produits sont commercialisés; un approvisionnement continu d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} sera disponible; les relations de la Société avec les tiers fournisseurs d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} seront exemptes de conflits et les tiers fournisseurs auront une capacité de production suffisante pour répondre à la demande d'*EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} en temps voulu; aucune version biosimilaire d'*EGRIFTA SV^{MD}* ne sera approuvée par la FDA; la propriété intellectuelle de la Société empêchera les entreprises de commercialiser des versions biosimilaires d'*EGRIFTA SV^{MD}* aux États-Unis; l'évaluation des coûts liés à cette restructuration sera exacte et aucune dépense importante imprévue ne sera engagée à la suite de cette restructuration; et le plan d'affaires à long terme de la Société ne subira pas de modifications importantes.

Les hypothèses sur lesquelles reposent l'information prospective sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont prévus, expressément ou implicitement, dans une telle information prospective. Ces risques et ces incertitudes comprennent, notamment, ceux qui sont liés aux éléments suivants ou qui découlent de ceux-ci : l'incidence défavorable de l'actuelle pandémie de COVID-19 sur a) les efforts et les

initiatives de ventes de la Société, b) la capacité des fournisseurs de la Société à remplir leurs obligations envers cette dernière, c) les activités de recherche et de développement de la Société et d) le commerce international; la capacité de la Société d'accroître les ventes d' *EGRIFTA SVM^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis; la capacité de la Société de satisfaire à l'offre et à la demande pour ses produits; l'acceptation par le marché d' *EGRIFTA SVM^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis; le maintien des ententes de collaboration et des autres ententes importantes de la Société avec ses partenaires commerciaux et ses tiers fournisseurs actuels et sa capacité d'établir et de maintenir d'autres ententes de collaboration; la capacité de la Société de continuer à rechercher et de conserver le remboursement d'*EGRIFTA SVM^{MD}* et de Trogarzo^{MD} par des tiers payeurs aux États-Unis; l'efficacité et le prix d'autres thérapies ou médicaments concurrents qui sont disponibles ou qui peuvent le devenir sur le marché; la capacité de la Société de protéger et de maintenir ses droits de propriété intellectuelle à l'égard d' *EGRIFTA SVM^{MD}* et de la tésamoréline; les attentes de la Société concernant ses résultats financiers, y compris ses revenus, ses charges, ses marges brutes, sa rentabilité, ses liquidités, ses dépenses en immobilisations et ses impôts sur les bénéfices; et les estimations de la Société relativement à ses besoins en capital.

Les investisseurs actuels et les investisseurs éventuels sont invités à se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 23 février 2022 disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur formulaire 40-F daté du 24 février 2022 dans les documents déposés de Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans le présent communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Relations avec les médias et les investisseurs

Philippe Dubuc

Vice-président principal et chef de la direction financière

communications@theratech.com

514 336-7800